



Juin 2011

Shadrack Moephuli

D'une part, nous avons un secteur agricole commercial très dynamique qui peut accéder à des variétés végétales de plusieurs pays membres de l'UPOV. Si mon pays n'était pas membre de l'UPOV, je ne suis pas sûr qu'il serait facilement en mesure d'accéder à ces variétés pour ses propres activités commerciales. D'autre part, nous pouvons exporter à d'autres pays plusieurs de ces mêmes variétés ou d'autres encore que nous produisons. Nous avons donc un système de troc qui, j'en ai la certitude, fonctionne également dans ce cas particulier. Dans quelque cas cependant, un des avantages est qu'il est possible d'accéder à des variétés qui pourraient être résistantes aux insectes et aux maladies et auxquelles vous pourriez ne pas avoir pu accéder.